



UFFIPRAH

Communiqué de presse

26/11/2013

Le secteur du handicap en Région wallonne ne relâche pas sa vigilance.

Il ne se contentera pas que de promesses !

Le rassemblement de 3000 personnes à Namur ce 21 novembre était révélateur à la fois de l'inquiétude mais aussi de la détermination des secteurs des Services d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées et des Entreprises de travail adapté à préserver les moyens financiers octroyés par l'AWIPH indispensables à leur action au bénéfice de la personne handicapée.

Si les fédérations patronales et les organisations syndicales ont acté positivement l'engagement de la Ministre de tutelle, Madame Eliane Tillieux, de reconsidérer le projet de budget élaboré par l'AWIPH pour 2014, **elles entendent que les promesses faites et les pistes évoquées soient effectivement concrétisées** de manière telle à annuler purement et simplement la mesure de diminution budgétaire linéaire de 1,25% envisagée.

Préserver la subvention à la hauteur actuelle et son évolution est impératif pour maintenir la qualité de l'accueil, l'encadrement, l'intégration et l'autonomie des personnes handicapées ainsi que l'emploi.

Organisations patronales et syndicales s'insurgent d'ailleurs contre les propos de la Ministre lorsque celle-ci tend à laisser à penser que « garantir le financement de l'indexation des salaires et de l'ancienneté pécuniaire des travailleurs du secteur » relèverait à la fois de la chance et de l'exception. Il s'agit pour le moins d'un droit social élémentaire!

Les organisations syndicales et patronales maintiendront la pression d'ici le vote du budget par le Parlement wallon le 11 décembre. D'ici là, elles interpellent le Comité de gestion de l'AWIPH, les membres de la Commission sociale du Parlement wallon et les chefs de groupe des partis politiques.

Si dans un premier temps l'objectif des acteurs de terrain est bien la suppression de la mesure de diminution des subsides, ceux-ci sont prêts à répondre favorablement à l'invitation de concertation que semble lancer la Ministre. **C'est sans doute ce manque de dialogue avec les organisations directement en charge du secteur qui conduit à l'adoption de mesures totalement inadaptées.** Et lorsque que la Ministre fait référence au Comité de gestion de l'AWIPH comme lieu de concertation, il faut d'abord constater que les interlocuteurs sociaux sectoriels sont peu ou pas représentés dans cette instance.

Les organisations syndicales et les fédérations patronales sectorielles demandent d'être reçues par la Ministre afin de débattre avec elle des orientations futures qui prennent en compte l'existant, les politiques nouvelles ou encore les futurs défis institutionnels dans un cadre budgétaire à la fois maîtrisé et porteur.

« UN HANDICAP, CA NE SE CHOISIT PAS, UNE POLITIQUE SOCIALE : OUI! »

Les organisations syndicales

SETCa CGSLB CNE

CSC FGTB (ETA Wallonne)

Les fédérations patronales

EWETA FISSAAJ UFFIPRAH

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Christian Masai, SETCa
0475. 35 97 28

Eric Dubois, CGSLB
0475. 39 89 57

Louis Lambert, CNE
0476. 30 22 41

François Laurent, CSC
0475. 56 89 52

Gilles Maufroy /Eric Neuprez, FGTB
02. 549 56 78

Daniel Thérasse, FISSAAJ
0477. 57 24 18

Guy Niset, EWETA
0477. 40 39 33

Marc Stelleman, UFFIPRAH
0477. 72 34 71